



Communiqué de presse du mardi 16 septembre 2025

Pour publication directe

Le Bureau exécutif du Club 44 interpelle le gouvernement suisse sur le respect du droit international

Le Bureau exécutif du Club 44 a envoyé lundi 15 septembre 2025 une lettre au Conseil fédéral et aux Chambres fédérales dénonçant l'inaction de la Suisse face aux à la guerre illégale et inhumaine menée par le gouvernement israélien contre la population palestinienne. Le Bureau, comme nombre d'institutions en Suisse et dans le monde, exprime sa profonde inquiétude à propos de la politique actuelle du gouvernement de Netanyahu et également face au silence assourdissant de nombre de démocraties, dont notre gouvernement. Il demande à la Suisse, dépositaire des Conventions de Genève, d'intervenir fermement pour les faire respecter.

Cette lettre est signée par l'ensemble des membres du Bureau, dans une démarche inédite et exceptionnelle et s'inscrit dans les valeurs défendues par le Club 44 depuis sa fondation en 1944. Elle fait suite à un important cycle de conférences consacré au conflit israélo-palestinien organisé par le Club 44 l'année dernière. Cette année, fidèle à sa mission citoyenne, le Club 44 poursuit avec une série de conférences et de manifestations portant sur le rôle du droit, et plus particulièrement à l'international.

Vous trouverez ci-dessous une copie de la lettre envoyée aux autorités fédérales.

— Contact : Ellen Hertz, présidente du Club 44, 0792493710

« En 1944, dans un monde marqué par la guerre et l'effondrement moral, Georges Braunschweig fonde le Club 44 autour de valeurs humanistes : paix véritable, dialogue, ouverture intellectuelle, rejet des dictatures, réformes sociales justes et respect des droits humains, résumées dans une devise, « Vivre et laisser vivre ». Aujourd'hui, 80 ans plus tard, ces mêmes principes, toujours actuels, nous guident et nous obligent. »

La guerre menée par le gouvernement Netanyahu à Gaza après les massacres du 7 octobre 2023 interpelle par son ampleur destructrice et déshumanisante, ainsi que par la politique de colonisation qui la sous-tend. Elle touche aux fondements mêmes de l'ordre international né après 1945. Dans ce moment d'inhumanité insoutenable, le silence complice et les critiques gênées et trop timides de nombreuses démocraties heurtent profondément nos consciences.

La responsabilité de la Suisse

En tant que dépositaire des Conventions humanitaires, la Suisse a une responsabilité historique : faire respecter le droit international et protéger la dignité humaine.

Notre appel

Fidèle aux valeurs fondatrices du Club 44, son Bureau exécutif :

- *dénonce la poursuite de la guerre menée par le gouvernement israélien qui inflige des souffrances innommables aux populations civiles, aussi bien palestiniennes qu'israéliennes ;*
- *condamne toutes les violations du droit international et du droit humanitaire ;*
- *demande la levée des blocus humanitaires imposés au territoire de Gaza ;*
- *exprime sa solidarité avec les familles des otages israéliens et des prisonniers palestiniens ;*
- *alerte sur le risque que la politique du gouvernement israélien alimente l'antisémitisme dans le monde ;*
- *demande au Conseil fédéral et au Parlement d'agir pour :*
 - *imposer un cessez-le-feu immédiat ;*
 - *exiger le retour des otages ;*
 - *lever les blocus humanitaires ;*
 - *relancer une dynamique de paix durable et équitable.*

*En vous remerciant d'avance de l'attention que vous prêterez à ces lignes, nous vous adressons,
Madame la Présidente de la Confédération, Madame la Conseillère fédérale, Messieurs les Conseillers
fédéraux, nos cordiales salutations. »*